

## Appel urgent au Calme

Frères et sœurs ivoiriens, chers habitants de la Côte d'Ivoire,

Nous, Evêques de Côte d'Ivoire réunis en Assemblée Plénière à Bondoukou au Centre Botogoni (Paix en Koulango), sommes préoccupés de l'évolution de la situation de notre pays, ces jours-ci, suite au communiqué sanctionnant les travaux du G.T.I. (Groupe de Travail International - ONU).

Aujourd'hui le souci majeur de tous les ivoiriens du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest et du Centre est d'aller à la paix par des moyens pacifiques tels que le dialogue, la concertation, la réconciliation.

Dans cette optique l'occupation de la rue est-elle la voie la mieux indiquée pour nous ramener la paix ? Cela ne signifie-t-il pas que le pouvoir est dans la rue de façon récurrente ? Sommes-nous conscients que les préjugés nous font du tort à nous-mêmes et accentuent toujours plus la pauvreté ? Finalement à qui profite la descente dans la rue ? C'est dans ce sens que le décret présidentiel du 16 Mars 2005 interdit les marches et l'occupation des rues qui sont un grand frein à nos activités socio-économiques et à notre développement : non fonctionnement de notre propre administration ; paralysie de nos usines, de nos industries, du transport, de l'école... des médecins ne peuvent avoir accès aux hôpitaux et cliniques, les sages femmes ne peuvent assister les femmes enceintes, les pharmacies restent fermées...

Chers compatriotes, sachez que nous vous comprenons ; mais ne prenez pas le risque de tomber dans le piège de l'insurrection et de la violence dont la répression et l'infiltration par des personnes malintentionnées pourraient engendrer des conséquences imprévisibles, graves et durables pour la stabilité, l'affirmation de notre souveraineté et l'avenir de notre pays. Sachons que le dialogue vrai et la concertation sont encore possibles chez nous. Ne dit-on pas que le linge sale se lave en famille ? C'est là notre responsabilité : nous asseoir pour discuter et chercher ensemble les remèdes qui s'imposent.

Très prochainement nous nous adresserons à la Communauté Internationale. Pour l'heure, il existe aussi des instances juridiques nationales et internationales où nous pouvons nous exprimer et nous faire entendre en toute liberté. Utilisons-les et quittons les rues pour notre propre bien. Gardons la tête froide et soyons patients en faveur de la paix que nous appelons de tous nos vœux. La vérité nous libèrera.

Ne nous décourageons pas ; continuons de prier, de jeûner mais agissons tous sagement, avec discernement et sans passion, dans la vérité et la sincérité, dans l'espérance d'une paix difficile mais proche par la grâce de Dieu.

Fait à Bondoukou le 18 Janvier 2006

Vos frères les Archevêques et Evêques de Côte d'Ivoire